

---

## COMMUNIQUÉ DE LA MUNICIPALITÉ

Période du 16 juin au 19 octobre 2007

### • La Municipalité a décidé

- d'adjuger **l'entretien des plantations en 2007** sur le territoire communal à différentes entreprises de la région;
- d'améliorer les infrastructures du **Parc du Ranch** par le remplacement de luminaires, la pose de bancs, table, nouvelles poubelles et pare-ballons ainsi que par la réfection de diverses barrières, chemins et dallages. Ces travaux ont été envisagés avec le délégué jeunesse et ainsi des jeunes ont participé aux travaux et organisé une inauguration;
- d'effectuer des travaux de drainage sur le **terrain A du stade du Censuy**;
- de valider le programme du concours "**Renens CFF – Gare de l'Ouest, interface des transports : requalification des espaces publics et de l'interface des transports**", co-organisé par les Communes de Renens (commune pilote), Chavannes-près-Renens, Crissier et Ecublens, par les CFF et les tl, ainsi que par le GOP / Etat de Vaud. Ce concours a pour ambition de développer un projet d'aménagement qui débouche sur une réalisation de grande qualité et qui permettra à la gare de Renens de devenir l'interface majeure des transports publics à l'échelle de l'agglomération. Les résultats seront présentés en janvier;
- de valider les modalités d'un **plan canicule**, lequel avait pour objectif de venir en aide aux personnes âgées de façon ciblée, soit sur la base d'un constat de carence de prise en charge, soit de façon plus active auprès des personnes de plus de 90 ans. Policiers, assistants de police, pompiers et direction du CMS ont été impliqués dans cette démarche. Vu l'absence de canicule cet été, il n'y a pas eu lieu de mettre en route les démarches de ce plan canicule qui restent néanmoins valables pour l'avenir;
- d'acquérir 10 actions nominatives, type B, de Fr. 100.-- de la **Compagnie générale de navigation (CGN)**, soit pour un montant total de Fr. 1'000.--;
- de remplacer l'actuelle chaudière à **mazout du bâtiment du Service du feu** par une chaudière à mazout équipée de la technologie de condensation;
- de procéder à la réfection des **vitrines du passage sous-voies de la Gare de Renens**. Deux mois de loyer gratuit seront offerts aux locataires pour le désagrément suite aux travaux. Pour l'heure, seuls les travaux d'aménagement intérieur des vitrines ont été effectués. La somme nécessaire aux changements des vitrages et serrurerie sera portée au budget 2009;
- de fixer la manifestation « **Noël à Renens** » au samedi 15 et au dimanche 16 décembre 2007;
- d'entreprendre les travaux de **réfection des arrêts de bus** "Avenir", "Hôtel-de-Ville", "Village" et "Perrelet";

- d'inscrire sept collaborateurs de la Direction Environnement-Maintenance au **cours de conduite ECO\_Drive** dispensé par le TCS, à raison de ½ journée par collaborateur (les personnes qui ont suivi ce cours et l'appliquent concrètement peuvent économiser jusqu'à 10 % de carburant);
- de donner à la **Mission catholique italienne** le mobilier scolaire usagé, soit 10 tables et 20 chaises. Ces meubles seront installés dans les nouveaux locaux utilisés par la Mission pour dispenser des cours de langue, à l'avenue du 14-Avril 34 (bâtiment appartenant à l'Association Scalabrini);
- de répondre positivement à la demande de Teenergy-Productions consistant à participer à l'élaboration d'un film sur les **initiatives de jeunes dans le Canton de Vaud** et de financer ce projet par l'apport d'un montant de Fr. 10'000.--. Par cet apport, le nom de la Ville de Renens sera mentionné dans le générique de l'émission et la Commune recevra un certain nombre de DVD pour son propre usage;
- d'adjuger l'étude de la mise en conformité du **réseau de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées sous la zone du futur giratoire de la Place du Léman**;
- de **refuser l'abattage de trois peupliers sis à l'avenue de Florissant 28**, protégés par la loi cantonale sur la protection de la nature, des monuments et des sites du 10 décembre 1969, un allègement des couronnes suffisant à les sécuriser;
- d'établir au nom de la **Fondation Caritas** qui souhaite y établir une **épicerie sociale**, un contrat de bail commercial de cinq ans pour la location des locaux du rez-de-chaussée de la rue de l'Avenir 9, renouvelable d'année en année suivant le rythme de réalisation du plan de quartier de la Savonnerie;
- de reconduire l'organigramme 2006 du Comité d'organisation et du Bureau opérationnel de la prochaine **Fête interculturelle 2009** qui se déroulera les 19, 20 et 21 juin et dont le thème sera "Les voix du monde";
- d'accueillir le train "**Fair-Play**" des **CFF** pour une campagne de sensibilisation auprès des jeunes en priorité, du 18 au 21 septembre 2007 en gare de Renens;
- de participer, par l'intermédiaire du Service Culture-Jeunesse-Sport, à l'organisation du **Nouvel-An 2007** à Renens proposé par le chœur Acratopège;
- de remplacer, à partir du 1er janvier 2008, le **transport en car par un transport mixte** : les enfants en train, bagages en bus pour les élèves de l'école à la montagne;
- d'accepter le rapport sur les quatre premiers mois d'activités du **délégué jeunesse** et de le transmettre au Service de la santé publique du Canton de Vaud;
- d'entrer en matière par rapport à la proposition formulée par le Comité de l'association **Gospel Air**, consistant à envisager d'organiser à Renens la **5ème édition** de son festival les 24 et 25 mai 2008.

- **La Municipalité informe**

- que la **sortie des apprentis**, journée annuelle réunissant tous les apprenants de l'Administration communale, s'est déroulée le 25 septembre 2007, en deux temps et dans deux mondes bien différents. Le matin, le groupe formé de douze apprentis a été emmené au CERN pour une visite d'environ trois heures, comprenant présentation, film et découverte de l'un des puits du nouvel accélérateur de particules en fin de construction. Retour dans le passé, l'après-midi en se rendant au musée romand de la machine agricole au Moulin de Chiblins. Accueillis par le conservateur du musée, nombre d'informations et d'anecdotes ont agrémenté cette visite;
- qu'elle a accueilli les **nouveaux retraités** (arrivés à l'âge AVS en 2006 et 2007) le 26 septembre à la Salle de spectacles. Cet événement a été agrémenté par une conférence de M. Jean-Robert Probst et un divertissement musical de l'Ecole de musique de Renens. Des membres de l'Association Agora (Plate-forme des associations cantonales des Aînés) et des associations locales ont présentés les diverses possibilités offertes aux nouveaux retraités;
- qu'elle a mandaté un groupe de travail composé de membres de la Direction de la Sécurité sociale et de l'EFRE (Entraide familiale de Renens et environs) pour étudier la possible **reprise des lieux d'accueil de la Petite enfance** (Farandole, Les Lapins bleus et Pinocchio) **créés et gérés par l'EFRE**;
- qu'elle a trouvé un accord de collaboration avec la Romande Energie consistant à **louer un nouvel éclairage de fête** pour toutes les rues du centre ville;
- que la Municipalité a adressé à l'**Association de communes "Sécurité publique dans l'Ouest lausannois"** une offre globale de prestations comprenant les domaines "Informatique", "Finances", "Personnel" et "Locaux";
- que trois films ont été projetés dans le cadre du cinéma plein air "**La Piazzetta**" : "Cinéma Paradiso" le 29 juin, "Le Château ambulante" le 3 août et "Zaina, cavalière de l'Atlas" le 7 septembre. La dernière projection a dû se dérouler à la Salle de spectacles pour cause de météo défavorable (fort vent). Les projections ont été précédées d'un court-métrage. Env. 250 personnes étaient présentes pour les deux premières soirées et 150 pour la dernière;
- que la **Fête du sport** a eu lieu le samedi 22 septembre sur la Place du Censuy. Lors de cette journée sportive intitulée "Fête du Sport à Renens", le 15<sup>ème</sup> Championnat de Suisse des coursiers à vélo, la 1<sup>ère</sup> course pédestre de Renens, ouverte à tous, ainsi qu'un mur de grimpe, un trampoline et différentes animations liées à la pratique du vélo, ont été organisés.

Cette journée a eu lieu dans le cadre de la **Semaine de la mobilité** qui s'est déroulée du 18 au 22 septembre et durant laquelle plusieurs événements ont eu lieu, dont à Renens, la mise en place d'une signalétique provisoire sur la Place de la Gare indiquant les temps de parcours, à pied ou en vélo, vers divers lieux d'activités et vers les communes voisines et le 19 septembre, la mise à disposition de vélos électriques pour essai;

- que la clôture **des animations sur la Place du Marché** a eu lieu le 29 septembre. Tony Lavila et son accordéon ainsi que le Cercle sarde de Lausanne se sont produits lors de cette manifestation. La fresque géante réalisée par les enfants de l'Association "Un Ruisseau d'Amitié" a été présentée au public à cette occasion.

- **La Municipalité a pris acte**

- que les **comptes**
  - > du Centre de Rencontre et d'Animation de Renens (CRA)
  - > de la Société Coopérative d'Habitation de Renens (SCHR)
  - > de l'Ecole de musique de l'Ouest vaudois "La Renanaise"
  - > de la Société coopérative du Refuge de Renens

ont été contrôlés et reconnus exacts;
- que la Société **coopérative de la Piscine de Renens** va créer un **bassin avec jeux aquatiques pour les petits enfants de moins de 6 ans**. Il répond à l'objectif fixé par les grandes piscines qui est aujourd'hui d'offrir non seulement la possibilité de pratiquer un sport, mais également d'être ludiques en offrant un parc d'attractions pour tous les âges;
- du **bilan relatif à la 22ème édition du Festival de théâtre en herbe et des arts de la scène**.

- **La Municipalité a participé**

- Le 16 juin, à la **sortie du Conseil communal**, à Berne;
- le 19 juin, à la **soirée du personnel communal**, à la Salle de spectacles;
- les 23 et 24 juin au **2<sup>ème</sup> Festival celtique international** sur la Place du Marché;
- le 23 juin, à la cérémonie d'inauguration et de présentation du **nouveau tonne-pompe du SDIS** à la population, sur la Place du Marché;
- les 29 juin, 3 août et 7 septembre, à la **Piazzetta** sur la Place du Marché, événement proposant la diffusion gratuite de films, dont respectivement "Cinema Paradiso", "Le Château ambulant" et "Zaina, Cavalière de l'Atlas". Un court-métrage de l'Association Road-movie, visant à promouvoir la culture cinématographique, précède chaque diffusion;
- le 21 août, à la cérémonie de **passation des pouvoirs du Conseil communal**, à la Salle de spectacles;
- le 24 août, au **repas de la rentrée des écoles**, dans le préau du Collège du Léman;
- le 28 août, à la séance d'information réalisée à l'intention des enseignants et des riverains du chantier du **Collège du Léman**, au Centre technique communal;
- les 30 et 31 août, à l'Assemblée générale de **l'Union des Villes Suisses**, au Locle;
- le 1<sup>er</sup> septembre, au **vide-grenier** organisé sur la Place du Censuy;
- les 1<sup>er</sup> et 2 septembre, à la **Fête au Village**;
- les 1<sup>er</sup> et 2 septembre, au spectacle **"Les Mille et une Nuits à Renens"** organisé par l'Association "Une Luciole dans l'Oreille", à la Salle de spectacles;
- le 4 septembre, à la **journée d'information et de sensibilisation à la médiation**, à Crissier;

- le 8 septembre, à la **journée de la CISE** (Commission Intégration Suisses Etrangers), durant laquelle plusieurs groupes folkloriques se sont produits sur la Place du Marché;
- les 14-15-16 septembre, au **Forum International des Migrants et des Migrants (FIMM)**, à Renens;
- le 18 septembre, à la mise en service du logiciel informatique de la **Bibliothèque du Léman**;
- le 20 septembre, à une séance d'information sur **la péréquation** organisée par l'UCV (Union des communes vaudoises), à Bussigny;
- le 27 septembre, au **Tir des Communes du District**, à Vernand. Selon la tradition et par tournus c'est la Commune de Renens qui a organisé l'apéritif et le repas du soir au refuge;
- le 27 septembre, à l'inauguration et à la journée "portes ouvertes" de **Mobilet** dans leurs locaux chemin du Chêne 7, à Renens;
- le 29 septembre, à **l'inauguration officielle et aux portes ouvertes** du bâtiment de la **rue du Temple 5**, accueillant les locaux de l'ECAL (Ecole Cantonale d'Art de Lausanne), de l'EPFL-Lab et les Ateliers de la Ville de Renens. Plus de 500 personnes ont répondu à l'invitation officielle du matin alors que 5'000 personnes ont profité des portes ouvertes durant l'après-midi pour visiter les anciens locaux de l'usine Iril complètement rénovés par les architectes S. Fehlmann de Morges et B. Tschumi, de New-York;
- le 5 octobre, au spectacle "**Les Frères Taloché**" organisé par le Service Culture-Jeunesse-Sport, à la Salle de spectacles;
- le 6 octobre, à l'**exercice annuel du bataillon des sapeurs-pompiers** de Renens;
- à la cérémonie marquant le **nonantième anniversaire** de :
  - Mme Renée **Fouquet**, née le 21 août 1917
  - Mme Olga **Lüthi-Annen**, née le 4 septembre 1917
  - Mme Simone **Panchaud**, née le 18 septembre 1917;
- à la cérémonie marquant le **cent unième anniversaire** de :
  - Mme Nita **Brenner**, née le 5 octobre 1906.

## **Communiqués divers**

### **1) Médiateur – Sensibilisation aux aspects relationnels**

#### **> Médiateur**

Une nouvelle prestation de médiation est à disposition du personnel communal depuis le mois de juin 2007.

Cette prestation a un rôle préventif, d'une part, et de l'autre, permet d'identifier et de résoudre toute situation de conflit latent ou ouvert, de mobbing ou d'exclusion.

Le rôle de conseiller-ère en relations et médiateur-trice répond à la demande exprimée par la commission du personnel et à une politique moderne de gestion du personnel en :

- assurant une écoute neutre et bienveillante;
- aidant ceux qui le souhaitent à mieux communiquer leurs difficultés relationnelles;
- entamant, si nécessaire, une action de médiation;
- identifiant et signalant des situations de mobbing.

Tout en veillant à ne pas :

- être en contradiction ou en incohérence avec le rôle du responsable RH;
- nuire aux intérêts des collaborateurs sollicitant de l'aide;
- engendrer des triangulations et jeux de pouvoir.

Le cadre suivant a été fixé :

1. chaque collaboratrice, collaborateur peut s'adresser directement à la conseillère en relation/médiatrice pour un à trois entretiens au maximum en cas de difficulté sur le lieu de travail;
2. la démarche est confidentielle et l'employeur n'en est pas informé. La note d'honoraires de ces trois entretiens ne révélera pas le nom de la personne;
3. les entretiens se dérouleront dans les locaux du consultant;
4. a) si la démarche est suffisante  $\Rightarrow$  pas de suite;  
b) s'il y a nécessité d'aller plus loin et de légitimer l'intervention supplémentaire du médiateur (implication d'une autre personne, conflit nécessitant d'autres interventions, mobbing), le Municipal concerné et la Syndique ainsi que le chef de service, via le Service du personnel, sont informés.  
Cette deuxième phase n'est dès lors plus confidentielle dans la mesure où elle implique des tiers et nécessite une collaboration et l'adhésion à la démarche de la part des personnes concernées.
5. dans la mesure du possible, la personne requérant de l'aide, tentera au préalable de s'adresser à son chef direct, son chef de service, son/sa Municipal-e, le responsable RH.

Ces règles pourront, au besoin, être ajustées après quelques mois d'expérience.

Le choix du consultant s'est porté sur Madame Annabelle Péclard du Cabinet Didisheim, Psychologues du travail FSP & consultants RH, en raison de ses compétences en matière de médiation dans le domaine de l'entreprise.

Au moment de créer la fonction de médiateur, des séances d'information ont été organisées par groupes de 15 à 20 personnes dans les services pour que chacun puisse faire connaissance de la médiatrice, créer la confiance et déterminer dans quel cas faire appel à elle.

> Sensibilisation aux aspects relationnels

La médiation devant rester l'exception et pour prévenir les difficultés relationnelles ainsi que les conflits, il a été proposé à la Municipalité, aux chefs de service, ainsi qu'aux cadres intermédiaires, une sensibilisation aux aspects relationnels dans l'environnement de travail. Ce cours d'une journée devrait favoriser la qualité des relations et la prévention de difficultés interpersonnelles au sein des services.

Apprendre à prévenir les conflits, le harcèlement ou toute violence relationnelle et être à même d'en reconnaître les premiers signes afin de déterminer les mesures adéquates pour les régler dans les meilleures conditions constitue l'objectif général.

Plus spécifiquement, les participants devraient être en mesure à la fin de la sensibilisation de :

- différencier les notions de conflits, d'hyper-conflit, d'emprise et de harcèlement;
- identifier les pistes concrètes pour prévenir toute forme de violence relationnelle;
- apprendre à reconnaître les signes de harcèlement psychologique et prendre les mesures qui s'imposent;
- être capable de donner « *les premiers soins* » en cas de violence relationnelle avérée et, le cas échéant, orienter les personnes concernées vers un interlocuteur approprié.

**2) Pose d'une antenne de téléphonie mobile à la rue des Alpes 12 - Refus du permis de construire**

L'enquête publique pour une antenne prévue sur le toit d'un immeuble d'habitation, qui s'est déroulée du 23 juin au 13 juillet 2006, a soulevé de très nombreuses oppositions de la part de tiers, soit 312.

Une séance d'information aux opposants a eu lieu le 15 janvier 2007, avec la participation des représentants de la Commune, du Service de l'Environnement et de l'Energie, d'Orange et de Sunrise.

Suite à cette séance, la Commune a proposé comme site de remplacement les bâtiments communaux puis l'ECAL, offre déclinée par Sunrise.

La Commune a en outre étudié la possibilité de placer les antennes sur les mâts d'éclairage du terrain de football de Verdeaux, solution abandonnée car ceux-ci ne sont pas assez résistants.

Dès lors, afin de prendre en compte le nombre important d'oppositions, et ceci malgré un possible recours de l'opérateur au Tribunal administratif, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 7 septembre 2007, de refuser de délivrer le permis de construire.

### 3) Chantier du Collège du Léman - Recours

Dans le cadre du chantier du Collège du Léman, les travaux de terrassement des aménagements extérieurs n'ont pas été adjugés à l'entreprise qui avait fait l'offre la meilleur marché. En effet, cette dernière a omis de répondre aux questions relatives au "Service après travaux". Elle a ainsi été desservie par la notation générale et s'est trouvée au second rang.

Ladite entreprise a fait recours contre cette adjudication. Le Tribunal administratif a tranché lors de l'audience du 1<sup>er</sup> octobre 2007 en adoptant le recours et obligeant la Municipalité à adjuger les travaux à la recourante.

### Statistiques

- Statistique établie par le **Service de la population** pour les mois de :

Habitants	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Suisses	8'964	8'984	8'997	8'975	8'955
Etrangers	10'241	10'178	10'181	10'236	10'287
<b>Total</b>	19'205	19'162	19'178	19'211	19'242

- Statistique du **chômage** établie par l'Office régional de placement (ORPOL) :

Total des chômeurs à Renens :

Mois	Nombre de chômeurs complets et partiels	%	Personnes suivies par l'ORP sans LACI*	Total
Janvier	742	7.11	263	1'005
Février	705	6.75	283	988
Mars	668	6.39	281	949
Avril	613	5.86	292	905
Mai	551	5.26	302	853
Juin	518	4.95	311	829
Juillet	506	4.82	315	821
Août	520	4.95	291	811

\* les personnes suivies par l'ORPOL sans l'assurance chômage et insolvabilité (LACI) peuvent être :

- en emploi d'insertion
- en gain intermédiaire
- en formation
- en recyclage ou cours
- au revenu d'insertion (RI)

- Nombre de bénéficiaires du **Revenu d'Insertion (RI)**  
(chiffres transmis par le CSR de l'Ouest lausannois)

Le Revenu d'Insertion, de fait, ne permet plus une distinction nette et précise entre les personnes parvenues en fin de droit chômage (devant être aidées par un régime d'assistance) et celles qui ne disposent pas du minimum vital pour d'autres motifs (familiaux, santé, "working poor", etc.).

Mois	Nombre total de dossiers pour Renens	Nombre de nouveaux dossiers ouverts durant le mois pour Renens
Janvier 2007	378	23
Février	424	21
Mars	434	23
Avril	432	24
Mai	428	26
Juin	451	20

Renens, le 19 octobre 2007

LA MUNICIPALITE